



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 janvier 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 janvier 2003

**Subventions aux associations sur proposition de l'Office Municipal
des Associations d'Accueil d'Environnement et de Tourisme
(OMAAET)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Messieurs Guibert et Epplin ayant quitté la séance sans avoir désigné de mandataires, sont excusés à partir de cette délibération, ainsi que Madame Chollet et Monsieur Tronel qui leur avaient donné pouvoir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 janvier 2003

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après examen par la Commission Générale, et sur proposition de la Office Municipal des Associations
d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme (OMAAET)

Sur proposition du Maire

Au titre de l'année 2002 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer
aux associations affiliées à l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme (OMAAET)
(en complément des subventions soumises au CM des 11 mars et 6 mai 2002) ont été arrêtées aux montants figurant dans
le tableau ci-dessous.

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS	SUBVENTIONS 2002	SUBVENTIONS 2002
		2001 (1) <i>(pour mémoire)</i>	CM du 11/03/2002	CM du 17/01/2003
4 398	Société d'Horticulture	304,90 €	275 €	18€
23 024	Ampélographe	152,45 €	275 €	18 €
4 401	ANJCA	686,02 €	686 €	55 €
9 524	C.A.P Comité d'animation Pexinois	609,80 €	441 €	30 €
9 065	Les Trotteurs Niortais	228,67 €	205 €	14 €
4 402	Moto Club Les Pucerons	609,80 €	441 €	22 €
26 402	Hispaniort	0 €	126 €	8 €
15 313	Jeune Chambre Economique	76,22 €	76 €	5 €
4 403	Niort-Accueil	609,80 €	686 €	55 €
12 838	Amicale des Volières	228,67 €	315 €	20 €
15 849	Agility Club angélique 79	152,45 €	428 €	25 €
25 502	Les Joyeux Godillots	76,22 €	126 €	10 €
26 456	Comité de Quartier du Moulin à Vent	0 €	126 €	10 €
17 405	Assoc du Quartier et des Amis des Brizeaux	228,67 €	189 €	12 €
16 228	Comité de Quartier de Goise	320,14 €	205 €	15 €
25 501	Société Géologique Niortaise	76,22 €	76 €	6 €
26 458	ASPAN	0 €	76 €	5 €
12 839	Les Amis des Oiseaux	228,67 €	343 €	25 €
25 764	Ass. Jumelage Niort-Welligborough	0 €	378 €	25 €
9 355	Groupe Ornithologique des Deux-sèvres	457,35 €	378 €	20 €
4 399	Union Touristique des Amis de la Nature	228,67 €	206 €	14 €
4 390	RAIL 79	304,90 €	252 €	16 €
22 402	PROJIFAS	228,67 €	275 €	18 €

26 457	Amicale des Réunionnais	0 €	76 €	5 €
20 520	Comité de Quartier de Souché	152,45 €	189 €	13 €
2 103	D.S. Nature Environnement	457,35 €	405 €	28 €
	Allemagniot	0 €		76 €

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme, les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2001 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2002, qui lui ont été demandés.

Imputation Budgétaire : 929.951.6574 # 03224

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusé : 4

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)